

COMMUNE DE VIOLAY
42780 LOIRE

COMPTE-RENDU N° 2009/05 DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juin 2009

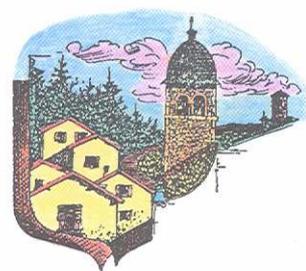
Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

Etaient présents :

M. SERRAILLE Michel
M. RODET Pierre
Mme GIROUD Sylvie
M. PERRIER Georges
M. BESSON Gérard
M. REY Vincent
M. CHAVEROT Jean-Marc

M. PALAIS Jean-Claude
M. DUTOUR Joseph
M. BRUEL Jean-Marc
Mme BISSAY Monique
Mme D'ELIA Ghislaine
M. VIAL Gabriel

Excusée : Mme DENIS Marie-Claude



⇒ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 23/04/2009**

⇒ **Hôtel PERRIER**

Madame le Maire donne lecture du rapport de M. BONFILLON, Expert Judiciaire.

Il en ressort que les travaux de mise aux normes d'électricité pour la seconde tranche devront être réalisés rapidement sachant qu'ils sont estimés à 65.000 €. Font également partie de ces travaux : la réparation de la fente très importante du mur nord de l'hôtel, l'eau de pluie passant directement dans une des chambres, ainsi que la terrasse qui est à reprendre (fissures). Par contre, nous attendons le rapport de Qualigaz concernant les modifications à entreprendre pour la mise en conformité du gaz, ainsi qu'une modification de la chaudière en attendant son changement complet. Ces deux points ne font pas partie des 65.000 € et sont donc à rajouter immédiatement.

Sachant qu'en 2015 les travaux suivants devront être **terminés** pour :

- Rendre l'hôtel accessible aux handicapés (ascenseur, toilettes au rez de chaussée, chambres/salles de bain etc...)
- mettre la cuisine aux normes
- Installer un escalier de secours extérieur
- Changer la chaudière
- Installer une aération normalisée
- Isoler les murs et fenêtres

La dépense est estimée à 1.300.000 € (estimation donnée par le Conseil Général) et le conseil municipal devra examiner dans les prochains jours s'il est véritablement judicieux d'entreprendre des travaux qui seront de toute façon provisoires puisque à très court terme, les transformations citées ci-dessus devant être entreprises afin d'être effectives en 2015.

Dans le cadre du COCA (Contrat communal d'aménagement), un rendez-vous sera pris rapidement avec le Conseil Général afin de discuter des différentes solutions possibles et de donner un avenir à ce projet très lourd pour la commune.

⇒ **Revue de projets (COCA)**

- **Station d'épuration**
La DDEA a analysé les différentes offres suite à la consultation qui a été lancée auprès des entreprises. La proposition technique et financière de la Société PVI a été choisie car jugée la plus économique. Elle souhaite avoir des références dans ce domaine, ce qui explique cette offre d'un rapport qualité/prix très intéressant, soit 41 000 €.
- **Etang de la Pothièrre**
La deuxième buse sera abaissée autour du 09 mai.

- **Zone artisanale**

Une entreprise recherche un terrain avec réseau téléphone. Une installation provisoire sur la plateforme de la ZA pourrait être envisagée.

Il apparaît nécessaire que les réseaux soient amenés sur les parcelles non loties en prolongement de la ZA afin d'aménager quelques lots pour faire face à la demande.

Les offres des bureaux d'études pour la mission de maîtrise d'oeuvre sont en cours d'examen.

L'assemblée se pose la question de savoir si les habitations seront à nouveau tolérées sur les ZA, compte tenu des nuisances qui peuvent être engendrées et qui peuvent être relevées dans la ZA existante.

Une réflexion sera menée dans le cadre de la révision du PLU.

- **Salle Marius GROS & Salle Jean GAREL**

La mission de maîtrise d'oeuvre sera confiée au Cabinet ARCATURE qui paraît être l'offre la plus appropriée à l'opération envisagée.

- **Terrain en contrebas de la Mairie**

Mme le Maire rappelle que cette opération a été budgétisée sur l'exercice en cours. Elle est financée en partie par une subvention de 7 500 € allouée par le conseil général. Il conviendra de réaliser les travaux rapidement.

- **Ecole**

Les portes seront installées durant les vacances.

⇒ **Médecin**

La recherche d'un médecin afin de remplacer le Dr Surjet est toujours en cours. Un médecin serait éventuellement intéressé par l'offre de VIOLAY et visitera la maison médicale prochainement. Mais il convient de rester prudent car les offres ne vont pas manquer dans les années à venir, plusieurs médecins de la région devant arrêter leur activité pour partir en retraite.

⇒ **Lotissement « COMBETTE »**

Les travaux d'assainissement ont été commandés.

⇒ **Commerces**

Un groupe de travail avec le Conseil Général et la Chambre de Commerce, des commerçants et des habitants de VIOLAY représentatifs de la population a été constitué par Mme Le Maire.

Il conviendra de déterminer quel est le potentiel actuel des commerces vis-à-vis du chantier de l'autoroute, que peuvent-ils en retirer, et que faut-il faire pour que l'offre et la demande soient en adéquation ? Afin de ne pas trop se polariser sur ce chantier éphémère, il convient d'élargir la réflexion au devenir des commerces à plus long terme.

⇒ **Développement durable / Ordures ménagères**

Une déchetterie mobile sera présentée en démonstration le 10 juillet prochain place Fouillat. Si cette solution est adoptée en lieu et place d'une seconde déchetterie sur la Communauté de Communes, la fréquence de passage sera décidée ultérieurement.

Concernant la redevance des OM, le nombre de factures impayées ne cesse de croître. Un courrier sera adressé aux intéressés afin d'attirer leur attention sur le fait qu'il y a un risque que cette redevance soit à terme imputée sur la taxe d'habitation, ce qui induirait un impôt encore plus élevé et très injuste.

M. Gabriel VIAL présente l'état des lieux réalisé par le groupe de travail. La prochaine étape sera d'élaborer le cahier des charges avant de trouver les solutions adéquates.

Mme le Maire signale que la société ALIAPUR de LYON collecte gratuitement sur demande les pneus usagers. Un courrier a été adressé en ce sens aux deux mécaniciens auto de Violay.

⇒ **A 89**

Une réunion publique, organisée par les ASF, aura lieu le 10 Juin à la salle J. Dussud. Les deux côtés Rhône et Loire seront présentés.

Il y a un problème d'approvisionnement en eau car la SDEI ne peuvent pas fournir une quantité suffisante par rapport aux besoins.

⇒ **L'eau des sources**

Il y a un problème car l'eau ne coule plus, les réservoirs sont vides. Il faut donc régler ce problème de manière à faire arriver cette eau au bourg. De plus, cette eau peut intéresser la Sté EIFFAGE. Il y a soit un problème de surpression, soit d'obturation à un endroit. La SAFEGE et la SDEI seront mises à contribution pour essayer de résoudre ce problème au plus vite.

⇒ **Syndicat mixte contrat de rivière Rhin, Rhodon, Trambouze**

Madame le Maire propose d'adhérer à ce contrat de rivière.

Un taux de participation communal de 0,43 % est sollicité.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce syndicat. Cette participation nous permettra à terme d'obtenir quelques subventions pour l'entretien des berges notamment.

⇒ **Présentation bulletin municipal**

M. Georges PERRIER signale que la maquette sera remise prochainement à l'imprimeur. La distribution du bulletin devrait intervenir fin juin.

⇒ **Eau et assainissement : rapport des services**

Après avoir pris connaissance des documents soumis à son examen et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE les rapports 2008
 - . sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
 - . sur le service d'assainissement collectif et non collectif.

⇒ **CR4C / Organisation du 04 juillet**

Commune / autres	Montant participation €
Balbigny	300
Bussières	100
Mizérieux	200
Pinay	100
Ste Agathe	100
St Cyr	100
St Marcel	150
Violay	Le solde
Conseiller général Canton Néronde	400
Communauté de Communes	1 500

La buvette sera prise en charge par la kermesse et les repas du soir par le Basket.

⇒ **Questions diverses**

- **Garderie**

Le dépouillement des questionnaires montre qu'il faudrait mettre la garderie à temps complet pendant les petites vacances.

Jeunesse et sports : beaucoup de conditions et de contraintes.

Donc : voir avec Bussières ce qu'il est possible de faire pour mutualiser les frais de sorties.

Le Maire,
Véronique CHAVEROT .